

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Attribution d'une
bourse pour sportif
de haut niveau
Willy MOURGUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 11 mars 2022

Nombre de Conseillers
Communautaires :

■ en exercice : 28

■ présents à la
séance : 22

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
4 mars 2022

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
24 mars 2022

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le
Le Président,

L'an deux mille vingt-deux, le onze du mois de mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Étaient présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Stéphanie PASI, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Étaient représentés : M. Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président (Laurent TOIRON), Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Benoit VALARIER), Jean-François BERENGUEL (Laurent SUAU), Bruno PORTAL (Emmanuelle SOULIER), Xavier SOUCHON (Stéphanie PASI), Mme Patricia ROUSSON (François ROBIN) Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président a ouvert la séance.

Monsieur Vincent MARTIN Conseiller Communautaire expose :

Willy MOURGUES est un pilote moto participant au championnat de France PMR Cup et au championnat International Handi Race. Sa saison 2021 a été porteuse de résultats prometteurs avec deux 2^{ème} place lors des championnats de France de sa catégorie 600 cc et lors du championnat d'Europe des 24h du Mans.

La saison 2022 s'ouvrira avec les mêmes championnats de France et d'Europe. Il a le souhait d'évoluer dans la catégorie reine de 1000cc à compter de la saison 2023.

En outre, il a de nouvelles disciplines qui sont en projet. Pour ce faire, il sollicite le soutien de la Communauté de Communes pour l'aider à mener ses projets à bien.

Afin d'appuyer cette initiative et dans le cadre de sa compétence « Mise en place d'une politique sportive à l'échelle communautaire », la Communauté de Communes souhaite apporter son soutien financier à Willy MOURGUES.

Il est proposé :

- **D'ATTRIBUER** une bourse pour sportif de haut niveau à l'association de Willy MOURGUES à hauteur de 1 500 €.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des démarches et à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision.
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires nécessaires pour l'exercice 2022.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le 18 mars 2022
Le Président,
Laurent SUAU